

Vendême, le 9 Décembre 1946

Mensieur le Secrétaire Général de la Ligue du Centre de Feetball 50 Rue Lamartine CHATEAUROUX

Monsieur,

J'ai l'henneur de veus confirmer la réclamation faite par netr Club en ce qui concerne le terrain eù s'est disputé le match U.S. Nogent le Ratreu/U.S. Vendême, ce terrain n'étant pas conforme aux règlements.

Le stade habituel de Negent qui a été hemelegaé, subit actuellement de gresses transformations et les dirigeants font disputer leurs matches dans un ancien champ de ceurses, mal nivelé, appartenant à l'auterité militaire et servant de pâture à des chevaux, l'absence de main courante sur ce terrain de seceurs a d'ailleurs permis à deux de ces bêtes xux de pénétrer sur le terrain de jeu au cours de la 2e mi-temps

A l'appui de cette réclamation j'ai versé ce jour à vetre commp te chèque postal la somme de cent fres

Veuillez agréer Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes sentiments très distingués.

Julien LELEU Reate de Bleis

VENDOME